



Rapport annuel 2022

Table des matières

Mot de la présidente	4
Présentation du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste (CQSJB)	5
Mandat	5
Composition du CQSJB	5
Conseil d'administration	6
Fonctionnement	6
Résumé des principales activités du CQSJB	7
Plan d'action	7
Qualité de vie (QDV)	7
Résolutions relatives à la QDV	8
Verdissement et aménagement	9
Résolutions relatives au verdissement et à l'aménagement	10
Mobilité et sécurité	11
Bilan projet sécurité routière 2022	12
Soumission du projet de sécurité routière 2023	12
Résolutions relatives à la mobilité et sécurité	12
Patrimoine	15
Église Saint-Jean-Baptiste	15
Exposition École des beaux-arts de Québec	15
Rayonnement du CQSJB	16
Facebook	16
Carte de Noël	16
Journée communautaire de la Fête Arc-en-Ciel	16
Lien avec les différents acteurs	17
SDC du Faubourg	17
Présentations par des professionnels de la Ville, des organismes ou des citoyens	17
Présentation du dossier 225 rue St-Jean, suivi d'une prise de position	17
Présentation par rapport aux assouplissements pour les escaliers en façades et tabliers de manoeuvre	18
Présentation du dossier utilisation temporaire au 80 Grande Allée Est	18
Présentation par Mobilisation Haute-Ville d'une marche exploratoire sur les lieux de rencontres et ce qu'ils deviennent après la pandémie	18
Présentation du programme Espaces d'initiatives	19
Présentation Graff' Cité	19
Présentation Mission Régénération	20
Présentation du projet de murale rue d'Aiguillon	20
Consultation publique changement de nom du parc Scott	21
Consultation permission d'occupation - 14 logements au 175, rue Saint-Jean	21

Présentation du service 311	22
Représentations et appuis	22
Représentation au Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)	22
Mobilisation Haute-Ville (MHV)	23
Port de Québec	23
Table concertation vélo (TCV)	23

Mot de la présidente

À la suite de démarches qui ont débuté en 2019, le conseil d'administration (CA) du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste (CQSJB) présenta finalement, en avril 2022, son nouveau plan d'action qui se divise en cinq thèmes. L'élaboration du plan d'action a permis de mettre en place des comités et de structurer nos assemblées et notre fonctionnement en fonction de ces thèmes. Il va sans dire que ce fut une année bondée de changements auxquels l'équipe a su s'adapter avec succès.

Au cours de l'année 2022, la plupart des différents comités ont tenu des rencontres, mis sur pied des idées et organisé des événements variés. Ils ont pu se rassembler afin de proposer des idées concrètes ayant pour but de mobiliser les citoyens et d'exploiter le pouvoir d'initiative du CQSJB. Nous voilà donc avec une structure réinventée, un an après la formation des comités et la mise en place du plan d'action.

En 2022, le CA du CQSJB a beaucoup progressé en ce qui a trait à la représentation des citoyens en étant proactif quant aux préoccupations soulevées par les citoyens et en prenant le temps de recueillir des avis sur différents enjeux.

En 2023, nous avons l'intention de continuer à organiser des rencontres informelles avec les citoyens sur différents thèmes, de consulter les citoyens au sujet de différents enjeux ainsi que de s'allier encore davantage aux autres conseils de quartiers et organismes. Je crois que la nouvelle structure a le potentiel d'alimenter les projets à venir et j'espère que les comités pourront mener plusieurs projets à terme au cours de l'année 2023.

Finalement, le travail du CQSJB ne saurait être possible sans la précieuse collaboration de Mme Mélissa Coulombe-Leduc, conseillère municipale, M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, Mme Mylène Bernard, secrétaire de rédaction jusqu'à juin et de Mme Marie-Maude Goulet, secrétaire de rédaction à partir de septembre.

L'avancement réalisé est en grande partie possible grâce aux administrateurs motivés et impliqués dans le CA du CQSJB, sans qui il n'en serait rien. Je les remercie d'être si présents, motivés et fiables. Grâce à ces changements nous pourrions sans doute faire progresser des dossiers d'importance pour un quartier où il fait bon vivre!

Bonne lecture!



Alexandra-Maude Grenier

Présidente du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste

Présentation du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste (CQSJB)

Mandat

Le CQSJB est un organisme à but non lucratif accrédité par le conseil municipal de la Ville de Québec. Il a été créé en 1993, ce qui en fait le plus ancien conseil de quartier de la Ville de Québec avec le conseil de quartier du Vieux-Limoilou. Tout comme les autres conseils de quartier, le mandat du CQSJB est de permettre à la population d'exprimer son opinion et ses idées sur des projets qui touchent son environnement et sa qualité de vie. Il recueille les opinions des gens qui habitent ou travaillent sur son territoire, afin que les décisions et actions de l'Arrondissement et de la Ville répondent davantage aux besoins du quartier. Le CQSJB constitue un lieu de rencontre où la population a le pouvoir d'agir pour créer un milieu de vie à son image. Il est le palier le plus proche de la population et il travaille pour le mieux-être de toutes et de tous en lien direct avec l'élue du district Cap-aux-Diamants, district auquel appartient le quartier Saint-Jean-Baptiste. Les sujets suivants sont régulièrement à l'ordre du jour des réunions du conseil : aménagement urbain et gestion du territoire, logement, environnement, patrimoine, développement économique et commercial, circulation et stationnement, loisirs, culture et vie communautaire et sécurité publique.

Composition du CQSJB

Le CQSJB est composé de la population qui l'habite et qui travaille dans le faubourg Saint-Jean et le faubourg Saint-Louis, incluant une partie de la colline Parlementaire. Selon les données de Statistique Canada, en 2016 :

- Le quartier Saint-Jean-Baptiste compte 9 245 habitants.
- Les résidents âgés de moins de 25 ans représentent 17,6% de la population du quartier, en comparaison avec 25,5% pour l'ensemble de la ville.
- L'âge moyen de la population du quartier est de 45,9 ans. À titre comparatif, l'âge moyen de la population de la ville de 43,2 ans.
- 64% des ménages du quartier sont constitués d'une seule personne. 25,7 % des ménages sont constitués de deux (2) personnes. 6,3% sont constitués de trois (3) personnes et 4% sont constitués de quatre (4) personnes ou plus.
- La taille moyenne des ménages du quartier est de 1,5 personne, en comparaison avec la taille moyenne de ménage de la ville qui est de deux (2) personnes.
- 23,3% des familles du quartier ont un (1) enfant, 12,8% en ont deux (2) et 2,9% des familles ont trois (3) enfants ou plus.
- 22,9% des ménages du quartier sont propriétaires et 77,1% sont locataires. À l'échelle de la ville, 53% des ménages sont propriétaires et 46,6% sont locataires.
- Les immigrants représentent 9,4% de la population du quartier, comparativement à 7,2% dans la ville.
- 47% des ménages du quartier déclarent un revenu brut inférieur à 40 000\$ (en 2015).
- 33,9% des ménages du quartier consacrent 30% ou plus de leur revenu aux frais de logement. Cette proposition atteint 20,2% à l'échelle de la ville.

Conseil d'administration

Un maximum de 11 membres peut veiller au bon fonctionnement du CQSJB et forme le conseil d'administration : quatre sièges sont réservés aux femmes et quatre sièges sont réservés aux hommes qui résident dans le quartier. Ces huit personnes sont élues pour un mandat de deux ans. Trois sièges sont réservés à la cooptation, car il est possible d'intégrer des administrateurs ou administratrices par cooptation jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle pour des dossiers particuliers. Ces personnes doivent résider dans le quartier ou représenter un établissement situé dans le quartier. L'élu du district électoral desservant le quartier est également membre du conseil d'administration, mais n'a pas de droit de vote.

Au 31 décembre 2022, le conseil d'administration du CQSJB était composé de 9 membres votants :

- Mme Alexandra-Maude Grenier, présidente
- Mme Claudia Nguyen, secrétaire
- Mme Maggy Desgagnés, trésorière
- Mme Rose Savard-Paquet, vice-présidente
- M. Fabien Abitbol, administrateur
- M. Louis Dumoulin, administrateur
- M. Steve Brillant, administrateur
- M. William Philippon, administrateur
- M. Julien Roy, administrateur

Conseillère de district :

- Mme Mélissa Coulombe-Leduc, conseillère municipale du district électoral du Cap-aux-Diamants

Personnes-ressources :

- Mme Marie-Maude Goulet, secrétaire de rédaction et Mme Mylène Bernard qui s'est récemment retirée
- M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques au service de l'interaction citoyenne

Fonctionnement

Les assemblées publiques du CA du conseil de quartier sont l'occasion de traiter des dossiers permettant la mise en œuvre du plan d'action, les demandes des citoyens, les consultations publiques ainsi que tout dossier jugé pertinent par le conseil d'administration. Elles sont généralement précédées de séances de travail qui ont lieu une semaine avant l'assemblée. Les dates des assemblées du conseil sont publiées sur le site Web de la Ville de Québec par le biais du [lien suivant](#). Il est également possible d'obtenir confirmation de la tenue d'une assemblée et les coordonnées de celle-ci en utilisant la ligne d'information automatisée de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou en composant le 311. Le conseil de quartier tient aussi une [page Facebook](#). Il est possible de s'y abonner, de même qu'à sa liste de distribution par courriel, pour être tenu informé des activités organisées par le conseil.

En 2022, les réunions du conseil, l'assemblée générale et les consultations publiques se sont tenues généralement en mode hybride. Rappelons qu'habituellement, le CQSJB se réunit tous les mois sauf en juillet et en août où il fait habituellement relâche.

Résumé des principales activités du CQSJB

Plan d'action

Alors que le dernier plan d'action réalisé datait de 2016 et arrivait à échéance en 2019, la nouvelle formation du CA a travaillé en 2021 sur la mise en place d'un nouveau plan d'action. Les démarches furent basées sur l'ébauche débutée en 2020 ainsi que les résultats d'un sondage aux citoyens effectué en octobre 2021, auquel 162 répondants ont participé.

Les grands thèmes sur lesquels le plan d'action est basé sont les suivants:

- Bonifier et maintenir la qualité de vie dans le quartier
- Veiller à l'embellissement et au verdissement du quartier
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine
- Assurer l'équilibre entre la sécurité des usagers et l'accessibilité au quartier
- Affirmer le rayonnement du conseil de quartier

Par la suite, le CA du CQSJB a identifié des objectifs et des cibles pour chacun des axes et a diffusé le plan d'action et y a associé des comités en 2022.

Ultimement, l'objectif est d'avoir une meilleure vision sur notre portée et de permettre aux membres du CA de chapeauter des projets plus concrets. Le but est aussi de mieux intégrer les démarches du CA du CQSJB à celles de la Ville ainsi que de la SDC en restant conséquent avec ce qui a été fait par le passé au CQSJB.

Qualité de vie (QDV)

Le thème de la QDV est central au plan d'action 2022-27 du CQSJB et comprend essentiellement trois orientations, soit (1) assurer la complémentarité de l'offre commerciale du quartier avec les besoins des résidents, (2) améliorer l'accès au logement et à la propriété et (3) assurer l'aspect inclusif et sécuritaire du quartier.

D'emblée, dès la fin du nettoyage des rues par la Ville, le CQSJB a organisé une corvée de nettoyage dans le quartier pour solliciter l'aide des résidents et commerçants à ramasser, trier et jeter les déchets que la fonte des neiges a révélés. La corvée de nettoyage fut un franc succès et a eu lieu le 21 mai 2022. Afin d'inciter les résidents et les commerçants à participer, le CQSJB a offert du café et des petits pains aux participants, en partenariat avec la boulangerie La Molette du quartier.

En outre, afin de mettre en œuvre concrètement ces trois orientations du thème de la qualité de vie, un comité QDV fut mis sur pied en 2022. Le comité QDV est composé de quatre administrateurs du CQSJB, ainsi que d'une résidente du quartier. Le comité s'est rassemblé pour la première fois en septembre 2022 afin de convenir d'initiatives et de priorités d'action. Il fut convenu à la suite de cette rencontre d'organiser un atelier de discussion sur le thème de la

qualité de vie destiné aux citoyens. Cet atelier de discussion a eu lieu le 26 octobre 2022 au Billig, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, et fut une très bonne opportunité pour les membres du comité d'entendre les points de vue des divers citoyens présents sur les enjeux de qualité de vie du quartier. Divers sujets tels le déneigement, l'accès et la disponibilité aux logements, l'offre commerciale, la propreté, la rue piétonne et le P'tit Marché furent discutés. Le comité qualité de vie a dûment noté les préoccupations et les points de vue des citoyens sur ces sujets et le C.A. du CQSJB les a considérées lors de la rédaction de résolutions touchant les sujets discutés ou de prises de positions publiques lors d'assemblées. Plusieurs préoccupations et enjeux véhiculés furent donc considérés dans la rédaction de résolutions qui seront notamment détaillées ci-dessous.

Résolutions relatives à la QDV

Février

Une résolution visant à assurer une meilleure propreté et sécurité du quartier fut adoptée en février 2022. Celle-ci demandait à la Ville d'augmenter ses efforts de nettoyage dans le quartier, particulièrement aux abords des bars ou des endroits très fréquentés, ainsi qu'aux endroits susceptibles de contenir beaucoup de mégots de cigarettes ou de seringues. Cette résolution contribue autant à assurer la bonne propreté que la sécurité du quartier.

Dans une résolution visant les objectifs adoptée en février 2022, le CQSJB a demandé à la Ville de rétablir les escouades propreté dans le quartier, d'engager des gardiens de parc et d'installer davantage d'installations de ramassage de mégots de cigarettes. Ces actions n'ont pas été subséquemment adoptées par la Ville.

Mai

Une résolution demandant à ce que la rue Saint-Jean soit piétonne pendant l'ensemble du Festival d'été de Québec a été adoptée. Celle-ci répondant clairement aux souhaits des résidents présents lors de l'atelier de discussion sur le thème de la QdV.

De plus, en mai, une résolution demandant à la Ville de poursuivre l'enfouissement des fils dans le quartier fut adoptée. En effet, les poteaux de fils présents dans la majeure partie du quartier représentent des obstacles pour les familles avec poussette, pour les personnes à mobilité réduite, pour un déneigement adéquat ainsi que pour la collecte des ordures. Depuis, aucun travaux d'enfouissement des fils n'a eu lieu.

Une résolution fut également adoptée en mai visant à obtenir l'écocentre mobile plus souvent dans le quartier et dans un endroit plus central. Cette résolution contribue à une meilleure propreté et une meilleure sécurité du quartier, car la possibilité d'aller porter ses déchets dangereux diminue la probabilité que ces déchets soient laissés dans le quartier.

Une autre résolution au sujet des parcs conviviaux annoncés par la Ville a également été adoptée afin de dénoncer le fait qu'aucun parc convivial ne se situe dans le quartier SJB.

Novembre

À la suite de plusieurs insatisfactions de citoyens véhiculées au CQSJB à propos des nouveaux éclairages urbains installés dans le quartier pour remplacer les anciens, le C.A. du CQSJB a adopté une résolution visant à informer la Ville du positionnement du CQSJB et des désagréments des résidents du quartier à l'égard des systèmes d'éclairage urbain récemment installés dans le quartier pour remplacer des anciens. En effet, les nouveaux éclairages, beaucoup plus lumineux que les anciens, ne sont pas adaptés à la topographie et au caractère patrimonial et historique du quartier. De ce fait, les résidents aux rez-de-chaussée ou au 1er étage doivent constamment conjuguer avec les lumières dans leur demeure, ce qui les prive d'un sentiment de vie privée et occasionne un éclairage omniprésent chez eux. Face à la réponse non satisfaisante de la Ville, le CQSJB a adopté une deuxième résolution.

De plus, en novembre, le CQSJB a adopté une résolution au sujet du signal sonore des camions de déneigement qui œuvrent dans le quartier. Nous avons demandé à la Ville de s'assurer que ses sous-traitants ont bien modifié le bruit de leurs camions pour « Psshht » au lieu de « Bip Bip » afin d'atténuer l'impact sonore et les dérangements des opérations déneigement auprès des résidents du quartier.

De plus, dans l'ensemble de l'année 2022, plusieurs résolutions concernant la rue St-Jean piétonne ont été adoptées afin qu'elle soit en vigueur pendant le Carnaval, notamment, ainsi que pendant l'été ou pendant les grands événements majeurs de la Ville. Ceci est un souhait des résidents exprimé lors de l'atelier de discussion sur le thème de la QDV.

Verdissement et aménagement

Le verdissement est un enjeu central pour le quartier Saint-Jean-Baptiste. En effet, notre quartier présente l'indice de canopée le plus faible du centre-ville pouvant augmenter la présence d'îlots de chaleur et du même coup avoir des répercussions sur la santé et le bien-être des résidents. Le quartier Saint-Jean-Baptiste est très densément peuplé et possède peu d'espace pour le verdissement vu la présence de rues très étroites et le peu d'espaces vacants. Vu ces enjeux propres au quartier, cette thématique nécessite donc pour nous de faire preuve de créativité et d'innovation en ce qui a trait au verdissement et à la déminéralisation.

Puisque le plan d'action rédigé en 2022 présente un axe ayant pour objectif de veiller à l'embellissement et au verdissement du quartier, un comité a été créé afin de répondre aux objectifs suivants :

- Accélérer la déminéralisation du quartier en proposant des surfaces à déminéraliser ainsi que les projets pertinents à celles-ci;
- Démarrer et collaborer à des initiatives visant augmenter la canopée;
- Collaborer aux projets futurs et suggérer de nouveaux aménagements à des parcs existants;
- Renforcer la présence d'art urbain dans le quartier en appuyant les projets et en servant d'intermédiaire entre les parties.

Quelques activités et rencontres ont été menées par le comité afin de consulter acteurs et citoyens et de dresser un portrait de la situation. Une marche exploratoire a été faite avec les citoyens intéressés dans le but d'identifier les espaces propices au verdissement dans le quartier. Les résultats de cette marche ont permis d'établir les opportunités et de valider les actions pouvant être faites par le conseil de quartier.

Des rencontres avec divers acteurs ont également permis de mieux définir le rôle du conseil de quartier et d'identifier les acteurs clés pouvant être des partenaires dans les projets de verdissement et d'aménagement.

- Conseil régional de l'environnement de la Capitale Nationale
- Verdir Limoilou
- Conseillère municipale
- Conseil d'administration de la Maison des jeunes du quartier

Bien que le conseil de quartier n'ait pas fait d'actions concrètes au courant de l'année 2022, les membres du comité ont tout de même pu mieux se positionner sur le rôle du conseil de quartier en ce qui a trait au verdissement et aux aménagements. Ces multiples rencontres ont permis d'établir un plan d'action plus concret pour 2023.

Plusieurs résolutions ont été adoptées en lien avec le verdissement et les aménagements du quartier. Celles-ci sont décrites ci-bas. Il est à noter que plusieurs résolutions ont été prises en ce qui a trait au projet du tramway de Québec. Ces résolutions visait non seulement les questions d'aménagement, mais également la notion de sécurité et de mobilité des résidents du quartier.

Résolutions relatives au verdissement et à l'aménagement

Janvier

Réaménagement coin d'Aiguillon-Turnbull

Au mois de janvier, deux résolutions ont été prises en lien avec les aménagements du quartier. En premier lieu, il a été demandé par le conseil que l'intersection des rues d'Aiguillon, Saint-Jean et Turnbull soit réaménagée. En effet, la localisation de cette intersection est névralgique puisqu'elle se trouve près de l'entrée du quartier et se situe dans le tronçon de la rue Saint-Jean qui, selon le conseil, nécessite d'être revitaliser afin de dynamiser l'artère commerciale, et ce, d'Honoré-Mercier jusqu'à l'Avenue Salaberry.

Il a donc été demandé de réaménager cet espace afin qu'il soit plus accueillant et convivial. L'ajout de prises électriques accessibles permettant à la ville et à la SDC de décorer et d'illuminer l'espace a également été soulevé dans cette résolution. Finalement, le conseil de quartier a demandé l'aménagement d'assises et de passages plus accueillants ainsi que le remplacement du gravier par des plates-bandes dignes de ce nom.

Février

Jardins communautaires

En février une résolution a été adoptée afin qu'il y ait des jardins communautaires disponibles dans le quartier.

Les demandes pour avoir accès à un jardin communautaire dans la Cité-Limoilou augmente d'année en année. En effet, une hausse de 476% a été observée en 2021, traduisant une forte popularité pour ce type d'initiative auprès des citoyens de la Ville de Québec.

Considérant qu'aucun jardin communautaire municipal ne se trouve dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, que celui-ci est le plus densément peuplé et que la plupart des citoyens n'ont pas accès à une parcelle de terrain, il a été demandé de fournir un site pour y installer un jardin communautaire au sein du quartier. De plus, il est à noter que les appels de projets pour jardins partagés s'adressent aux organisations et institutions alors que la plupart des terrains de taille suffisante dans le quartier Saint-Jean-Baptiste appartiennent à une entité gouvernementale. Le conseil de quartier a donc jugé pertinent d'en faire la demande à la ville.

Mai

Relative au Bassin Louise

Au cours du mois de mai, le conseil a pris une résolution afin de démontrer son appui au projet de bain portuaire situé au bassin Louise. En plus de donner son appui, le conseil de quartier a également émis plusieurs recommandations afin de bonifier le concept initial et d'augmenter les chances de succès. Les recommandations qui ont été émises sont les suivantes :

- Qu'un bain portuaire ouvert au public soit aménagée dans le bassin Louise intérieur dès l'été 2022;
- Afin d'éviter un maximum de contrainte à la réalisation, de choisir le secteur le plus propice à cette fin;
- Que ce bain portuaire puisse être accessible à la population générale et, notamment, aux familles et aux amateurs de nage en longueur;
- Que cette zone puisse être jumelée à une offre d'animation afin de soutenir l'attractivité du secteur pour les gens qui y résident, dans le respect de la réglementation en vigueur;
- Que les mesures requises soient mises en œuvre afin que cet aménagement devienne pérenne.

Juin

Vocation des parcs

Au mois de juin, le conseil de quartier a adopté une résolution permettant de mieux définir la vocation des parcs du quartier. En effet, comme mentionné précédemment, le quartier Saint-Jean-Baptiste est très densément peuplé et possède un indice de canopée très faible. Ces deux variables jumelées accentuent l'importance d'avoir des parcs aménagés adéquatement permettant aux citoyens de jouir d'endroits conviviaux et d'ainsi améliorer leur qualité de vie.

Mobilité et sécurité

Les enjeux de mobilité et de sécurité ont été des sujets de discussion à de nombreuses reprises durant l'année 2022. Les enjeux identifiés sont principalement: la sécurité des piétons, en

particuliers les élèves à proximité de l'école Saint-Jean-Baptiste, la problématique du transport de transit, les enjeux de vitesse excessive.

Le conseil a également pris position pour favoriser les déplacements actifs dans le quartier en préparant des résolutions en lien avec la piétonnisation de la rue Saint-Jean et la mise en place de plus d'infrastructures pour les vélos.

Un autre volet et non le moindre a été la participation aux consultations citoyennes tel que l'insertion du projet de tramway dans le quartier, en particulier l'insertion de la trémie près de la rue Turnbull et la mise en place de la rue partagée sur le boulevard René-Lévesque. Le conseil de quartier a également participé à la consultation pour le réaménagement des rues Saint-Gabriel, Lockwell, des Zouaves et de Claire-Fontaine.

À ces réalisations, s'ajoute le projet de sécurité routière qui a été un franc succès.

Bilan projet sécurité routière 2022

Le projet de sécurité soumis par la conseil de quartier a été réalisé le 16 septembre. Il a été réalisé en partenariat avec le conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-Baptiste et le conseil de quartier de Montcalm. Ce projet a été réalisé grâce au programme de soutien à mobilisation de la Ville de Québec : le conseil et ses partenaires ont reçu un financement de 9 000\$ pour réaliser le projet.

En résumé, deux bannières ont été réalisées et installées pour l'événement, des affiches ont été imprimées et distribuées aux personnes présentes ainsi qu'aux étudiants de l'école Saint-Jean-Baptiste. La journée de l'événement, l'intersection des rues Salaberry et Saint-Jean et le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste ont été animées durant près 3 heures à l'heure de pointe du matin par des artistes de cirque. Les animations proposées avaient comme thématique la sécurité routière. Cette journée fut un succès où les résidents du quartier et les automobilistes ont pu partager la chaussée en souriant et en discutant de leurs réalités mutuelles.

Soumission du projet de sécurité routière 2023

Le projet présenté à la ville pour 2023 sera sensiblement la continuité du projet de l'an dernier considérant que les bannières sont conçues et peuvent être utilisées à nouveau. Le but est de cibler d'autres secteurs problématiques et de les animer.

Durant l'année 2022, de nombreux citoyens ont manifesté des problématiques de circulation de transit sur la rue St-Olivier. Ce secteur sera ciblé pour les animations en 2023.

Résolutions relatives à la mobilité et sécurité

Février

Circulation rue d'Aiguillon

Une résolution ayant pour objectif la réduction de la vitesse de circulation des véhicules et l'amélioration de la sécurité des piétons sur la rue d'Aiguillon a été adoptée. La rue d'Aiguillon est une rue très achalandée où des problèmes de vitesse et de circulation de transit y sont observés par les citoyens du quartier y résidant.

Plusieurs mesures ont été proposées par le conseil de quartier afin de pallier le problème de sécurité :

- Installer des panneaux de vitesse plus visibles pour les automobilistes sur la rue d'Aiguillon;
- Installer de temps à autres un panneau afficheur de vitesse mobile;
- Ajouter des mesures d'apaisement de la circulation visant à réduire la vitesse;
- Réaménager les intersections, ce qui pourrait commencer dès que les travaux de la rue Saint-Augustin reprendront (en théorie à l'été 2022);
- Rendre les trottoirs plus sécuritaires aux piétons, notamment sur le trottoir sud de la rue d'Aiguillon;
- Profiter de ces travaux pour aplanir la chaussée derrière l'église afin de restituer aux automobilistes les places de stationnement qui ont disparu.

Il est à noter qu'une résolution en ce qui a trait à la circulation de transit dans le quartier a également été rédigée par le conseil de quartier au mois de juin. Celle-ci vient ajouter plusieurs demandes afin de limiter l'impact de la circulation de transit dans le quartier, en plus de demander que la limite de vitesse soit abaissée à 30 km/h dans tout le quartier.

Considérant la demande récurrente du CQSJB d'abaisser la limite de vitesse dans tout le quartier à 30 km/h ou moins, le conseil de quartier a suggéré de mettre en oeuvre les actions suivantes :

- Mettre en place des mesures permanentes de déviations du trafic afin de limiter la circulation de transit sur les rues Saint-Jean, Claire-Fontaine et Turnbull et les autres rues à faibles débits ayant déjà une limite de vitesse de 30 km/h ou moins;
- Mettre en place des mesures permanentes de déviations du trafic de transit privilégiant les artères traversant plusieurs quartiers et conçues pour plus de volume de trafic telles que Salaberry, côte de l'Aqueduc, Honoré-Mercier, côte d'Abraham et Grande-Allée;
- Prioriser la conservation des liens de mobilité active et de transport en commun lors des travaux préparatoires du tramway;
- Faire la promotion des transports actifs et en commun comme alternative à la voiture durant les travaux préparatoires du tramway

Mars

Visibilité passages pour piétons

Une résolution ayant pour objectif l'augmentation de la visibilité des passages pour piétons a été adoptée. Les passages pour piétons se trouvent à des endroits stratégiques dans le quartier et sont affectés par les intempéries, d'autant plus qu'ils consistent uniquement la plupart du temps en des lignes jaunes peinturées sur le sol, une couleur qui disparaît rapidement.

Des suggestions ont été faites afin de remédier à ce problème :

- Aménager des passages pour piétons surélevés;
- Utiliser d'autres couleurs que le jaune pour les passages pour piétons.

Pour un meilleur pont de communication entre les CQ et le Bureau de projet du tramway

Une résolution fut adoptée dans le but de demander à la Ville de revoir la forme des consultations avec les administrateurs des conseils de quartier au sujet du projet de tramway. Le but était de rendre le tout plus propice à la coopération des entités et d'établir un lien de communication entre le bureau de projet du tramway et les conseils de quartiers qui permettrait aux CQ :

- de demander des rencontres sur des sujets précis touchant le quartier,
- de participer en co-création sur certains éléments mutables du projet en établissant un dialogue avec les gens qui travaillent à la conception de ceux-ci,
- de démarrer leurs propres initiatives de co-création.

Permis de stationnement visiteur

Une résolution fut adoptée dans le but de demander à la Ville d'analyser l'implantation d'un système de vignettes de stationnement pour visiteurs — réguliers et professionnels — limité en nombre et en durée, facile d'accès (sans nécessiter une visite au bureau d'arrondissement) et accessible aux citoyens seulement.

Mai

Rue piétonne Festival d'été de Québec (FEQ)

Une résolution fut adoptée dans le but de demander à la Ville la mise en place d'une rue Saint-Jean piétonne pendant les soirées du FEQ 2022, ce qui permettrait de faire face aux problèmes d'achalandage, de profiter de la vie commerciale et communautaire du quartier et de favoriser la sécurité des personnes en mobilité active.

Il est à noter qu'une résolution en ce qui a trait à la mise en place d'une rue Saint-Jean piétonne pendant les jours fériés et la période du Carnaval a également été rédigée par le conseil de quartier au mois de novembre. Celle-ci vient ajouter plusieurs suggestions afin de revoir la sécurisation de la rue piétonne, en plus de souligner que cette volonté fut clairement véhiculée par les résidents du quartier présents lors de l'atelier de discussion sur le thème de la QDV organisé le 26 octobre 2022 par le CQSJB.

Considérant les problèmes de sécurisation de la rue piétonne, le conseil de quartier a suggéré de mettre en oeuvre les actions suivantes :

- Repenser les aménagements et signalisations à l'entrée de l'artère;
- Augmenter la surveillance policière, notamment avec l'ajout de patrouilles pédestres;
- Distribuer des constats d'infractions pour lesquels le montant est proportionnel au risque causé aux usagers du secteur;
- Planifier des aménagements permanents permettant de faciliter la piétonnisation de la rue et sa sécurisation en priorisant comme choix des bollards rétractables électro-mécaniques automatisés ou une solution équivalente.

Patrimoine

Parce que notre quartier en est un riche en histoire, le CQSJB soutient la mise en valeur du patrimoine de Saint-Jean-Baptiste à travers l'organisation et sa participation à différentes activités, mais aussi par le biais de prises de position, par la concertation d'acteurs ou en documentant différents enjeux. Le comité patrimoine a pour mission de préserver et mettre en valeur le patrimoine, celle-ci se décline en deux orientations :

- Participer aux initiatives de préservation du caractère architectural du quartier
- Soutenir les projets qui font découvrir l'histoire du quartier

Église Saint-Jean-Baptiste

Le dossier de la reconversion de l'église Saint-Jean-Baptiste, fermée depuis le 24 mai 2015, a avancé en 2022 du côté de la Ville.

Une rencontre virtuelle s'est tenue le 30 mars 2022 où l'ICQ nous a présenté les résultats à la suite d'une consultation par rapport aux usages potentiels de l'église Saint-Jean-Baptiste. On y présenta un concept de base qui s'étale sur trois volets : communautaire, culturel et événementiel. Les prochaines étapes étaient l'appel d'offres lancé pour l'élaboration d'un plan d'affaire afin de préciser les usages et leurs revenus ainsi que la mise à jour du carnet de santé de l'église.

Une seconde rencontre s'est déroulée le 14 octobre 2022 où on nous présentait la réflexion préliminaire effectuée par Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) afin de mettre sur pied le concept du projet. L'ICQ a mandaté RCGT afin de :

- Valider le concept initial en lien avec les besoins du milieu;
- Développer une vision d'ensemble;
- Bonifier le concept et sa cohérence au plan architectural;
- Évaluer la fréquentation et l'envergure des revenus autonomes;
- Définir les conditions de réussite et de mise en oeuvre du projet.

Le 11 novembre 2022, une troisième rencontre s'est déroulée sous forme d'atelier participatif. Celle-ci a permis notamment de visualiser les usages possibles et de lancer des propositions diverses.

Le CQSJB, via son comité de travail sur le patrimoine, a assuré une vigilance et a toujours été disponible pour collaborer avec la Ville et les autres acteurs dans ce dossier. La réappropriation de l'église Saint-Jean-Baptiste fait notamment partie de notre plan d'action.

Exposition École des beaux-arts de Québec

Depuis l'automne 2018, le CQSJB a voulu reprendre dans le quartier Saint-Jean-Baptiste l'exposition sur l'ancienne École des beaux-arts de Québec présentée, à l'été 2018 (durée de 3 mois), à Sillery, dans les villas Bagatelle et Hamel-Bruneau. De 1922 à 1967, l'ÉBAQ était située dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, à l'emplacement correspondant au coin sud-est du carrefour actuel boulevard Honoré-Mercier et rue Saint-Joachim.

D'un projet d'exposition intérieure, qui s'est avéré impossible faute de locaux disponibles, on est passé à l'extérieur, ce qui s'est révélé plein d'embûches. Le but était de conserver le plus

d'informations de l'exposition originale. Le projet a évolué et a été repris totalement en main par la Ville, se limitant à 6 structures autoportantes recto-verso (soit 12 panneaux), qui allait s'adapter au nouveau site d'exposition retenu, le parc Lockwell.

Cependant, on a eu droit à des reproductions photographiques en quantité et en qualité, de même pour les textes qui étaient plus que de simples bas de vignette. De plus, la durée de l'exposition a été exceptionnellement de 2 mois avec la possibilité qu'elle soit représentée dans d'autres quartiers et enfin une mention que cette exposition est une initiative du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste. C'est ainsi que fut souligné le 100e anniversaire de l'ouverture de la première école des beaux-arts au Québec.

Rayonnement du CQSJB

Facebook

La page Facebook du CQSJB est le principal moyen d'information des résidents, et le principal moyen direct d'entrer en contact avec des membres du conseil d'administration. Créée en novembre 2011, la page Facebook comptabilise 1392 abonnés au 31 décembre 2022 (1218 fin 2021, 1032 fin 2020, 905 fin 2019, 724 fin 2018, 628 fin 2017, 520 fin 2016). L'auditoire est surtout composé de personnes âgées de 25 à 44 ans. Dix-neuf personnes ont utilisé le bouton "contact" pour joindre directement les administrateurs au cours de l'année 2021. La plupart sont des questions ou suggestions relatives à la vie dans le quartier.

Au cours de l'année 2022, nous avons réaligné les communications afin de limiter celles-ci aux activités et aux engagements du CQSJB. Dans cette optique, le nombre de publications a baissé de 24%, toutefois, les visites sur notre page Facebook ont augmenté de 7,6%.

Au 31 décembre 2022, la page Facebook du conseil de quartier est administrée par Mme Alexandra-Maude Grenier, Mme Claudia Nguyen, Mme Maggy Desgagnés et Mme Rose Savard-Paquet.

Carte de Noël

Fidèle à ses habitudes, le Conseil de quartier a procédé à l'envoi d'une carte de vœux à ses partenaires et membres en la publiant sur sa page Facebook. Le CA a choisi une œuvre photographique de la présidente du conseil de quartier, Mme Alexandra-Maude Grenier, afin d'illustrer sa carte de vœux.

Journée communautaire de la Fête Arc-en-Ciel

Le CQSJB était présent à la journée communautaire de la Fête Arc-en-Ciel et offrait de la limonade gratuite aux passants. Cette journée communautaire fut une occasion en or de discuter avec les résidents du quartier, de leur présenter la mission du CQSJB, son plan d'action, ainsi que de solliciter l'implication de nouveaux résidents. Celle-ci fut également une bonne occasion de sensibiliser les individus à la sécurité routière avec des macarons et des autocollants fournis par la Ville. La journée communautaire fut un franc succès!

Lien avec les différents acteurs

SDC du Faubourg

Dans un souci de renforcer les liens entre le CQSJB et la SDC du Faubourg, en janvier 2020, la directrice générale de l'organisation de développement commercial, Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon fait son entrée au CA du CQSJB comme membre cooptée. Suite au départ temporaire de Marie-Noëlle, Julien Roy, président du CA de la SDC et directeur général intérimaire, prend part aux discussions avec le CQSJB afin de garder le lien actif.

La SDC et le CQSJB partagent une vision similaire de ce qu'est le quartier et ce qu'il devrait être pour le bien-être des résidents et la vitalité économique du quartier et leur proximité permet d'arriver à des résolutions et des demandes communes auprès des élus ou de la ville lors de consultations publiques ce qui vient bien sûr rajouter un impact supplémentaire sur la pertinence des demandes puisqu'elles proviennent d'élus représentant l'ensemble des citoyens et citoyens corporatifs du quartier.

Les points de convergences entre la SDC et le CQSJB incluent notamment :

- Limite de vitesses à 30 km/h dans tout le quartier incluant la rue Saint-Jean;
- Réduction du trafic de transit dans le quartier;
- Création d'un axe cyclable protégé sur la rue Saint-Jean;
- Augmentation du nombre de rue partagées dans les rues résidentielles du quartier;
- Préservation de la mixité commerciale sur la rue Saint-Jean.

Présentations par des professionnels de la Ville, des organismes ou des citoyens

Présentation du dossier 225 rue St-Jean, suivi d'une prise de position

M. Sergio Avellan présente au CQSJB le projet. Un potentiel acquéreur de l'immeuble situé au 225, rue Saint-Jean souhaite y aménager 8 logements. La réglementation d'urbanisme prévoit que les rez-de-chaussée aient des fonctions commerciales le long de la rue Saint-Jean (Zone 13005Mb).

Cependant, le bâtiment est adéquat pour accueillir des logements étant donné son architecture abondamment fenestrée et sa situation en retrait de la rue.

Il est donc proposé d'accorder une permission d'occupation, spécifique à ce bâtiment, pour y permettre des logements au rez-de-chaussée. De plus, comme le terrain ne possède aucune case de stationnement, alors le changement d'usage impose quatre cases, il est proposé de ne pas imposer la norme en vigueur.

Le règlement comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

À la majorité, le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste est en faveur de la permission, mais il invite la requérante à identifier un client commercial pour le rez-de-chaussée compatible avec son usage résidentiel. Ainsi le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste recommande au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'attendre avant d'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation, R.C.A.1V.Q. 444, et l'approbation de la permission, R.C.A.1V.Q. 4455, sur le lot 1 303 476 (225, rue St-Jean).

Présentation par rapport aux assouplissements pour les escaliers en façades et tabliers de manoeuvre

M. Sergio Avellan présente au CQSJB le projet d'amendement visant à introduire deux articles d'assouplissement qui s'appliqueront dans certaines zones du quartier Saint-Jean-Baptiste.

Article 383 : Escaliers extérieurs au-dessus du 1er étage

La norme générale stipule qu'un escalier extérieur empiétant en cour avant ne peut mener qu'au sous-sol ou à une partie du bâtiment ne dépassant pas deux mètres de hauteur.

L'assouplissement permettra de posséder ou construire des escaliers dépassant ces deux mètres de hauteur, quel que soit l'étage où ils mènent. Cela dit, si l'escalier est doté d'un palier, ce dernier ne doit pas s'éloigner de plus de deux mètres du bâtiment.

Zones retenues pour l'ajout de cet article : rue Crémazie, rue Lockwell, rue Saint-Gabriel.

Article 676 : Pas de tablier de manoeuvre à aménager

La norme générale exige un tablier de manoeuvre pour tout quai de chargement et de déchargement de marchandise. Un espace de douze mètres de dégagement est alors nécessaire. L'assouplissement n'obligera plus le tablier de manoeuvre, rendant ainsi conforme une situation observable dans plusieurs quartiers où les commerçants ne disposent pas de l'espace nécessaire pour accueillir les camions sur leur terrain. Dans certains cas, des manoeuvres seront nécessaires sur la voie publique.

Zones retenues, entre autres, pour l'ajout de cet article : portion de la rue Saint-Jean située entre l'avenue De Salaberry et le bâtiment de Radio-Canada, côte d'Abraham.

Présentation du dossier utilisation temporaire au 80 Grande Allée Est

Mme Lydia Toupin présente au CQSJB la demande d'opinion pour le règlement modifiant le règlement de l'arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à l'utilisation temporaire d'une partie du lot 1 501 344 du cadastre du Québec à des fins de services administratifs. Une consultation écrite est en cours à cet effet.

L'immeuble concerné, nommé Le Saint-Patrick, est localisé au 80, Grande Allée Est (coin Sallaberry et Grande Allée). Le requérant souhaite occuper le local portant le numéro 125, situé au rez-de-chaussée, afin d'y tenir les bureaux administratifs de son entreprise, Imarcom (expert en développement web). Ledit local fait partie de deux zones distinctes, l'une à vocation d'habitation, l'autre à vocation mixte. Le projet du requérant nécessite donc que la zone 13 044Hc soit modifiée afin de permettre les usages commerciaux.

Les administrateurs du CQSJB ont procédé à une mise aux voix. Ils acceptent la modification telle que proposée à l'unanimité.

Présentation par Mobilisation Haute-Ville d'une marche exploratoire sur les lieux de rencontres et ce qu'ils deviennent après la pandémie

M. Guillaume Simard, coordonnateur de Mobilisation Haute-Ville, présente d'abord son organisme. Il s'agit d'un regroupement intersectoriel en développement des communautés, travaillant en partenariat avec plusieurs autres instances (écoles, bibliothèques, CIUSSS,

organismes communautaires, entreprises du milieu, citoyens, etc.) et dont les principaux chantiers sont la sécurité alimentaire, le vivre-ensemble et le vieillissement de la population.

Mobilisation Haute-Ville travaille présentement à la mise en œuvre de marches exploratoires, activités déambulatoires permettant à un groupe donné de cibler les points forts et les points faibles du milieu observé. Les marches donnent l'occasion de construire une vision commune du territoire. Ainsi, l'organisme projette de tenir de telles marches dans chaque quartier, sur le thème

« Les lieux de rencontre et de vivre-ensemble », thème choisi pour faire face à une défavorisation sociale élevée en Haute-Ville. M. Simard explique ensuite ce qu'il propose au CQSJB : créer un comité de 3 citoyens ou citoyennes, préparer l'itinéraire qui sera emprunté (incluant les lieux de discussion et les questionnements préliminaires), prévoir de quatre à huit rencontres d'environ deux heures tenues aux deux semaines, réaliser les marches en juillet-août prochain.

Présentation du programme Espaces d'initiatives

M. Blanchet présente au conseil le programme d'incubation d'initiatives citoyennes d'Espaces d'initiatives. Les conseils de quartier étant constitués de membres très proches de leur communauté, les citoyens se tournent souvent vers eux lorsqu'ils ont des projets et souhaitent rallier d'autres participants. Cependant, les administrateurs bénévoles des conseils de quartier manquent parfois de temps ou d'expertise pour aider les citoyens en question à réaliser ces projets. Ainsi, ce que souhaite offrir l'organisme Espaces d'initiatives, c'est un accompagnement personnalisé à titre de ressource externe au conseil de quartier.

Une fois qu'un conseil de quartier réfère un ou des citoyens et leur projet à l'organisme Espaces d'initiatives, le processus d'accompagnement se développe en quatre temps :

1. Aiguillage : On prend soin de comprendre le besoin du citoyen pour le diriger vers les bonnes ressources du territoire de la ville;
2. Incubateur civique : Tous les citoyens ayant des projets pour leur communauté sont rassemblés en une cohorte, à laquelle on offre de l'aide sous forme de mentorat, de coaching, de formations en développement de projet, d'ateliers, etc., et ce, sur une durée de trois mois (trois cohortes par année);
3. Boîte à projets : Les citoyens sont mis en réseau par le biais d'une plateforme numérique où sont référencés tous les projets en cours;
4. Recherche de financement : Un concours permet de mailler les porteurs de projets à des bailleurs de fonds (organismes communautaires, entreprises privées souhaitant s'engager dans la communauté, etc.).

Présentation Graff' Cité

Le bilan des activités 2021 de Graff' Cité fut présenté. Chantier urbain orchestré par le Carrefour jeunesse-emploi, l'organisme permet l'insertion socioprofessionnelle de jeunes adultes éloignés du marché du travail tout en répondant à un besoin de l'arrondissement de La Cité-Limoilou, soit le nettoyage des graffitis.

Les participants sélectionnés vivent différents freins à l'emploi : dépression, délinquance, consommation, anxiété, expérience d'emploi négative, problèmes physiques, etc. Le projet de 30 semaines permet à ces jeunes de 18 à 35 ans de renouer avec l'emploi et de s'impliquer dans la communauté, de développer leurs compétences relationnelles par le biais du travail d'équipe et de tâches liées au service à la clientèle, de réfléchir à leur projet de vie, le tout en étant rémunérés pour le travail accompli. On leur apprend ainsi à établir une routine et à la maintenir, à se donner des moyens de gérer le stress, à établir un budget, à mieux communiquer en équipe, etc.

Le service de nettoyage de graffitis est offert dans les 9 arrondissements de La Cité-Limoilou. L'équipe procède d'abord à une tournée de repérage. Les données recueillies sont transmises à la Ville. Les commerces de proximité et citoyens propriétaires des immeubles touchés sont ensuite contactés, par téléphone ou par courriel. On leur transmet un constat du travail à effectuer sur leur bâtiment et on leur offre le service de nettoyage gratuit.

En 2021, 4 corvées de nettoyages ont eu lieu, incluant une corvée effectuée le 8 septembre sur la rue Lavigneur, entre les rues Philippe-Dorval et Olivier-Robitaille. Située près des escaliers menant en basse-ville, la rue nettoyée demeure un lieu fortement touché par les graffitis.

En 2022, il est prévu de faire la rue Saint-Olivier, qui a été nettoyée en 2018. Il est précisé que certaines rues sont plus touchées que les autres et que, généralement, les rues transversales le sont moins que les autres.

Graff'cité offre également des trousse de nettoyage autonomes, rendues disponibles pour les citoyens de Saint-Jean-Baptiste à la quincaillerie Home Hardware. Les trousse sont gratuites et fonctionnelles sur surfaces lisses. Les locataires doivent obtenir l'autorisation de leurs propriétaires avant de procéder à tout nettoyage. En 2021, une seule trousse a été réclamée dans le quartier. Il serait pertinent de publiciser davantage le service.

Présentation Mission Régénération

Mme Mélina Seymour explique que la Mission Régénération est un projet qui est chapeauté par la Maison Bernadette et qui fait appel à 13 partenaires en Haute-Ville. Présente dans 4 quartiers de Québec, dont le quartier St-Jean-Baptiste, la Mission Régénération a pour objectif de briser l'isolement des aînés et de favoriser leur pleine intégration à la communauté.

Les divers évènements menés à bien par la Mission sont proposés par les aînés puisque l'idée est de travailler avec eux et non de leur imposer des activités. Ainsi, 3 domaines d'activités sont proposés : santé bien-être, action sociale et culture. Plus d'une trentaine de propositions sont actuellement à l'étude.

Un exemple de projet en cours est donné par Mme Seymour. Il s'agit de dîners de discussions des générations. Ce projet de 4 ans en est à sa 3^e année d'existence et cherche à trouver des solutions pour créer une société bienveillante qui favorise l'intégration des aînés.

Présentation du projet de murale rue d'Aiguillon

Mme Micha Horswill explique qu'elle s'est présentée au conseil d'administration en novembre dernier (2021) pour présenter un projet de murale derrière la caisse Desjardins. Élaborée lors de la pandémie, cette œuvre se veut un message d'espoir aux citoyens.

Depuis sa dernière rencontre avec le conseil d'administration, Mme Horswill a reçu 17 000 \$ en subvention de la Ville, et elle cherche 5000 \$ pour compléter le financement du projet. Les membres présents apportent diverses suggestions de financement. Mme Horswill mentionne ne pas être inquiétée par le financement manquant.

Un exemple de la future murale est présenté à l'assemblée. Lorsque la murale sera terminée, une fête de quartier est prévue pour son inauguration qui doit avoir lieu à la fin du printemps 2023.

Consultation publique changement de nom du parc Scott

Mme Anne Pelletier, conseillère en consultation publique, explique que le but de la consultation concerne le changement de nom du parc Scott. La consultation est disponible en ligne jusqu'au 3 octobre, et les responsables souhaitent avoir les commentaires des citoyens, que ce soit en ligne ou en présentiel.

M. Claude Lavoie explique le rôle du comité de toponymie à la Ville de Québec, qui est d'émettre des avis sur diverses demandes de changements de noms. Il explique qu'un changement de nom doit passer par une consultation publique avant d'être présenté à la Ville. La Ville doit également respecter les règles d'attribution des noms.

Dans le présent cas, la proposition est que le parc Scott soit renommé : parc Marc-Boutin. Le 4 juillet dernier, le comité exécutif de la Ville de Québec a accepté d'aller en consultation.

Les critères généraux concernant le nom choisi pour les installations de la Ville sont les suivants :

- Le nom choisi doit être celui d'une personne qui a eu une importance significative quant à sa contribution au rayonnement de son quartier, de son arrondissement ou de la Ville;
- Le nom de la personne choisi doit être un modèle ou une référence dans son milieu;
- Le nom choisi ne doit pas servir pour faire une promotion commerciale;
- La personne dont le nom sera choisi doit être décédée depuis plus d'un an (avant même que la candidature ne puisse être évaluée);
- Les responsables considèrent également, lorsqu'il s'agit d'un changement de nom, si le toponyme qu'on souhaite changer sera complètement éliminé ou demeurera dans le paysage de la ville.

À la suite de ces explications, M. Frédéric Smith explique l'histoire du parc Scott. Il mentionne qu'il y a peu de connaissances concernant le notaire William Fisher-Scott. Il rappelle également qu'il y a déjà une rue « Scott » alors, advenant un changement de nom, le nom « Scott » ne disparaîtrait pas des installations de la Ville.

Le changement de nom a été entériné par la Ville d'ici au début du mois de novembre 2022.

Consultation permission d'occupation - 14 logements au 175, rue Saint-Jean

Mme Laurianne Delisle-Côté présente le projet de développement immobilier 175, rue Saint-Jean. Le requérant a entamé des travaux de rénovations majeures du bâtiment dans le but de convertir les espaces de bureaux en logements, tout en conservant la fonction commerciale au rez-de-chaussée ayant front sur la rue Saint-Jean. Huit logements sont déjà autorisés aux 4e

et 5e étages. Le local commercial et un stationnement au rez-de-chaussée sont également déjà autorisés sur la rue Saint-Jean.

La permission vise à permettre jusqu'à 14 logements en convertissant les 2e et 3e étages. En raison de la pente sur l'avenue Turnbull, le 2e étage est également considéré comme un rez-de-chaussée.

Une permission est également demandée pour le stationnement. Le projet prévoit 4 cases de stationnement intérieures accessibles par la rue Saint-Jean. Le requérant considère que c'est la seule façon de prévoir un stationnement pour cet immeuble. Il ajoute qu'il avait initialement proposé 16 logements, mais la Ville a demandé plus de grands logements dans le cadre de la permission d'occupation.

Le règlement comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le conseil d'administration a adopté à la majorité une approbation avec la modification suivante: maximum de 12 logements incluant des 5 1/2 et accorder une exemption de stationnement sur le site afin que le rez-de-chaussée de la rue Saint-Jean ait une vocation commerciale.

Présentation du service 311

M. Claude Lavoie, élu responsable du service de l'interaction citoyenne, et Mme France Delisle, directrice de la division réponse citoyenne présentent la « division réponse citoyenne » qui inclut les bureaux d'arrondissement et le service 311.

M. Lavoie commente brièvement la bonification du financement pour soutenir la participation publique par le biais du nouveau budget municipal. Il rappelle l'importance du 311 en tant qu'outil favorisant la participation citoyenne.

Mme Delisle présente ce qu'est le « centre de relation avec les citoyens » (CRC) aussi appelé « 311 », son fonctionnement ainsi que les façons de contacter le 311, soit le téléphone, l'application 311 et le courriel.

Représentations et appuis

Représentation au Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)

Le CQSJB siège au CVAP à titre officiel depuis le 18 février 2016. Nous invitons le lecteur à consulter le www.cvap.quebec pour obtenir de l'information sur le mandat, la mission, les objectifs et la composition de ce comité.

En 2022, le CVAP a continué à suivre de près différents dossiers relatifs au Port de Québec, à la Ville de Québec, à la direction régionale du Ministère de l'environnement, de la lutte aux changements climatiques, de la faune et des parcs, ainsi que de la direction régionale de Santé Publique. Il s'est particulièrement intéressé aux enjeux suivants :

- La qualité de l'air et les épisodes de poussières rouges;
- Les différents graphiques de respect de la norme du nickel;
- Les divers signalements faits au Port de Québec et les suivis effectués par le Port;
- Les divers projets et avancées de la Ville de Québec en matière de qualité de l'air, notamment l'installation de nouvelles stations de qualité de l'air dans Limoilou.

De plus, dans le cadre du CVAP, les représentants des conseils de quartier ont milité pour davantage de transparence dans le cadre des travaux du comité ainsi qu'une meilleure accessibilité aux données.

Mobilisation Haute-Ville (MHV)

Entamée à l'automne 2018 puis mise en veille dans un premier temps du fait des mesures sanitaires et ensuite du fait de l'état de santé de l'administrateur en charge des relations avec la Mobilisation Haute-Ville (MHV), la collaboration entre le CQSJB et la MHV avait repris en novembre 2021.

L'année 2022 a consisté à améliorer le plan d'action avec la particularité que les organismes ne délèguent pas toujours les mêmes personnes et que de nombreuses nouvelles têtes et de nouvelles préoccupations sont apparues après la COVID. Le personnel de la MHV a changé aussi, à part Guillaume Simard, en poste depuis le début de la COVID.

Finalement, de nouveaux axes de travail se sont dégagés, en sus de ceux déjà retenus. Il existe six thématiques:

- Accessibilité (financière)
- Environnement
- Mixité et participation sociale
- Sécurité alimentaire
- Santé mentale et psychologique
- Mobilité

En 2022, cinq chantiers issus de ces thématiques étaient en fonction, avec la nécessité d'en créer au moins cinq autres pour couvrir l'ensemble du plan d'action. Le plan d'action a pu être bouclé dans les temps par rapport à certaines échéances à respecter avant le 30 juin 2023, date de clôture de l'exercice annuel.

En décembre 2022, le dîner de Noël était précédé d'une grande visite de la Maison Mère Mallet sur inscription, elle-même précédée par un jeu d'évasion en phase de test réservé à une équipe très restreinte. Le représentant du CA du CQSJB a assisté à l'ensemble des activités. Il s'est aussi porté volontaire pour participer au comité de gouvernance en 2023.

Le CQSJB est représenté par Fabien Abitbol. C'est jusqu'à présent l'unique conseil de quartier impliqué de façon régulière dans les activités de la Mobilisation Haute Ville.

Port de Québec

Les 6 et 8 décembre 2022, le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a été invité à deux activités liées au Port de Québec. Le 6 décembre, il a participé à la première des Tables de bon voisinage, celle de l'Estuaire. Ce groupe allait servir à tester le déroulement de ces Tables qui se poursuivront après les Fêtes. Le 8 décembre, le CQSJB a assisté au Forum des croisières.

Table concertation vélo (TCV)

La TCV est un comité ad hoc réunissant des représentants désignés par les conseils de quartier pour veiller au développement du réseau cyclable de la Ville de Québec. La TCV a pour objectif de rendre disponible à tous les citoyens les prises de position par les résolutions et demande à la

ville, de faire connaître les initiatives de la Ville et de promouvoir toutes informations pertinentes en regard du développement de la pratique du vélo utilitaire à Québec. Le CQSJB siège sur ce comité depuis quelques années.

Cette année, le CQSJB a participé à bonifier le rapport de consultation publique sur la rue Saint-Gabriel et Lockwell. Effectivement, le CQSJB est d'avis qu'il manque un lien cyclable sécuritaire pour se rendre au corridor cyclable de Père-Marquette et les rues Saint-Gabriel et Lockwell proposent un parcours convivial jusqu'à Salaberry.

Comme la rue Saint-Gabriel est très étroite, est-ce qu'il serait préférable d'opter pour une rue partagée comme Sainte-Claire où tous les usagers utilisent l'espace de manière commune? A-t-on besoin d'une bande cyclable sur ce type de rue et de réduire l'espace de stationnement? L'enjeu des places de stationnement et verdissement/ aménagement soulève de grands débats et les aménagements doivent tenir compte de tous les types de mode de transport tout en préconisant le transport actif.

Par le fait même, nous avons aussi réitéré la position de la TCV et du CQSJB concernant l'appui d'un réseau express de vélo (REV) sur la rue Saint-Jean comme cette artère est plus propice aux déplacements utilitaires.

États financiers 2022

		2022	2021
REVENUS			
Subvention de la Ville de Québec			
	Fonctionnement	1 500,00 \$	1 500,00 \$
	Sécurité routière	3 000,00 \$	3 000,00 \$
Autres			
	Caisse Desjardins (ristourne)	3,57 \$	4,00 \$
		4 503,57 \$	4 504,00 \$
CHARGES			
	Fonctionnement	(1 485,50) \$	(1 258,00) \$
	Printemps SJB	- \$	(1 730,00) \$
	Sécurité routière	(2 153,19) \$	(2 648,00) \$
Autres			
	Fonds Desjardins	- \$	- \$
		(3 638,69) \$	(5 636,00) \$
Revenu net (perte nette) de l'exercice		864,88 \$	(1 132,00) \$
Surplus accumulé au début de l'exercice		3 160,32 \$	4 353,00 \$
Surplus accumulé à la fin de l'exercice		4 025,20 \$	3 221,00 \$